



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU RÈGLEMENT 699-22

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par madame Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Barthélemy, que le Conseil a adopté lors de sa séance ordinaire du 6 septembre 2022 le règlement 699-22 portant le titre suivant :

#### **RÈGLEMENT 699-22 AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 648-19 CONCERNANT LE TARIF DES SERVICES MUNICIPAUX**

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la Municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance lors des ouvertures du bureau municipal.

**DONNÉ A SAINT-BARTHELEMY, LE 8 SEPTEMBRE 2022**



Julie Maurice  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil le 12 septembre 2022.



Julie Maurice  
Directrice générale et greffière-trésorière